

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT MARTIN LE GREARD**

**SEANCE N° 2011.06.17.**

L'an deux mil onze,  
Le 17 juin à 18H30,

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Philippe LAMORT, maire.

**Date de convocation :**

09/06/2011

**Date d'affichage :**

09/06/2011

**Nombre de conseillers :**

- En exercice : 10
- Présents : 6
- Votants : 7

**Présents :**

Philippe LAMORT, Françoise BLAIZOT,  
Yves FOSSEY, Nicolas DUBOST, Philippe  
GERMAIN, Bruno LEGRAND

**Absents excusés :** Frédérique SALMON  
Agnès ENAULT (Pouvoir à Mr LEGRAND)

**Absents non excusés :** Pascal PALMER,  
Jacques GERMAIN

**Secrétaire de séance :** Philippe GERMAIN

**Ordre du jour :**

- 1. Elections sénatoriales – désignation des délégués des conseils municipaux**
- 2. Achat cuisine pour logement du presbytère**
- 3. Questions diverses**

**Approbation du compte rendu du conseil municipal du 22 avril 2011 :**

Le compte rendu de la séance du 22 avril 2011 est approuvé à l'unanimité

**1. Délibération N° 2011.06.17-1 : Elections des délégués et le leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs**

Le maire invite les conseillers à prendre connaissance :

- Du décret N° 2011/530 du 17 mai 2011 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs qui aura lieu le dimanche 25 septembre 2011 dans le département.
- De l'arrêté préfectoral N° 2011/0072 du 1<sup>er</sup> juin 2011 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants à élire. Cet arrêté fixe pour la commune de Saint Martin Le Gréard à 1 le nombre de délégué et à 3 le nombre de délégués suppléants.

Les 2 membres les plus âgés et les 2 membres les plus jeunes forment le bureau électoral.  
Mr Philippe GERMAIN a été désigné en qualité de secrétaire.

### **ELECTION DU DELEGUE**

Le maire invite le conseil municipal à procéder, sans débats, et au scrutin secret, à l'élection du délégué au scrutin majoritaire.

Les résultats de vote sont les suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	7
- Bulletins blancs ou nuls :	0
- Suffrages exprimés :	7
- Majorité absolue :	4

*Ont obtenu :*

Mr Philippe LAMORT 7 voix

Mr Philippe LAMORT a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

### **ELECTION DES SUPPLEANTS**

Il est procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection de trois suppléants.

Les résultats de vote sont les suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	7
- Bulletins blancs ou nuls :	0
- Suffrages exprimés :	7
- Majorité absolue :	4

*Ont obtenu :*

Mr Yves FOSSEY 7 voix

Mr Bruno LEGRAND 7 voix

Mme Françoise BLAIZOT 7 voix

Mr Yves FOSSEY a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

Mr Bruno LEGRAND a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme Françoise BLAIZOT a été proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

## **2. Délibération N° 2011.06.17-2 : Achat d'une cuisine aménagée pour logement N° 11 Le Bourg**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité l'achat à Mr Yves DUBOST d'une cuisine aménagée d'un montant de 400 € pour équiper le logement N°11 Le Bourg.